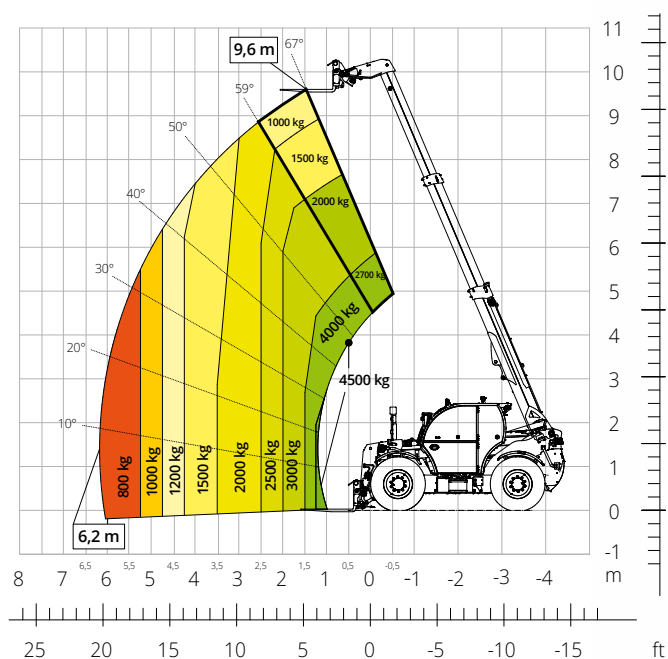


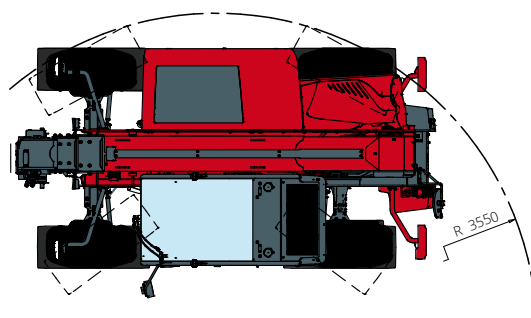
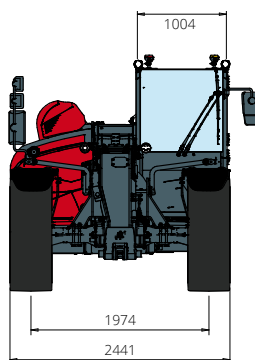
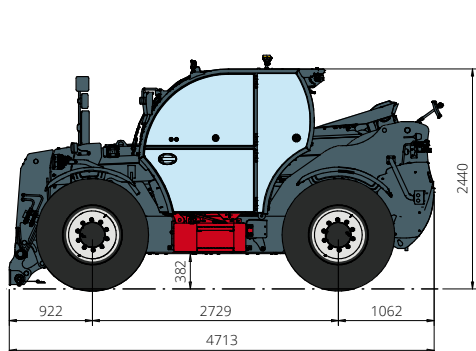
THA

4,5.10

PRÉLIMINAIRE



AGRICULTURE



Désignation machine	Chariot élévateur télescopique	THA 4,5.10
	Capacité max. de levage	4 500 kg
	Hauteur max. de levage	9,60 m
	Déport maximal	6,20 m
Moteur	Modèle	FPT N45 Stage V
	Puissance nominale	125 kW (170 ch) à 2 200 t/min
	Couple maximal	712 Nm à 1 500 t/min
	Cylindrée	4,5 l
	Nombre de cylindres	4 en ligne
	Configuration moteur	Diesel à injection directe turbocompressé
	Circuit de refroidissement	Eau – intercooler
Transmission	Type	Hydrostatique
	Pression maximale	510 bar
	Boîte de vitesses	Boîte transfert à 2 rapports avant et arrière
Essieux et freins	Type	Essieux avec réducteurs épicycloïdaux
	Essieu avant	Directionnel
	Essieu arrière	Oscillant et directionnel
	Déport latéral	-
	Nbre roues motrices/directrices	4 roues motrices/directrices
	Mode de braquage	Frontal/À quatre roues/En crabe
	Frein de service	Multidisque à bain d'huile sur essieux avant et arrière
	Frein de stationnement	Hydraulique à action négative sur essieux avant et arrière
	Dimensions des pneus	460/70 R24
	Vitesse maximale de déplacement	40 km/h
Performances	Rayon de braquage (sur pneus)	3 550 mm
	Effort de traction	9 600 daN
Poids	Total à vide*	9 000 kg
Capacité réservoirs et circuits	Gazole	130 l
	AdBlue	20 l
	Huile hydraulique	130 l
	Huile moteur	13,5 l
	Liquide de refroidissement	-
Circuit hydraulique mouvements	Type circuits	Load sensing électronique
	Pompe services	Variable déplacement
	Capacité hydraulique maximale	130 l/min
	Capacité hydraulique maximale tête de flèche	100 l/min
	Pression maximale de travail	350 bar
	Distributeur pour mouvements flèche	Distributeur électro-proportionnel
	Commande mouvements	1 joystick avec consentement manœuvre intégré
Homologation routière	167/2013: Mother Regulation	T1a
Normes appliquées	2006/42/CE: Directive Machines UE	
	2000/14/CE: Directive Bruit	
	EN 1459-1: Relative aux normes sur les exigences de sécurité pour les chariots à portée variable	
	EN 280-1: Normes relatives aux plates-formes élévatrices mobiles de personnel (si disponibles)	
	2014/30/EU: Directive CEM	
	ROPS/FOPS niveau 2 : relative à la norme sur les structures de protection	

Les données de cette brochure sont fournies à titre d'informations et peuvent faire l'objet de modifications sans préavis.

Toutes les images sont fournies à titre indicatif uniquement et pourraient ne pas représenter exactement le produit.

* Le poids mentionné se rapporte à l'engin à vide avec équipement standard et pourrait varier selon la configuration choisie.